



Naissance au Cambodge

(L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire)

Les naissances survenues à l'étranger dont au moins un des parents est suisse doivent être annoncées à la représentation suisse compétente dans les meilleurs délais.

Avec l'enregistrement dans les registres d'état civil suisses, l'enfant reçoit automatiquement le droit de cité suisse (exception : si le père est suisse et l'enfant est né hors mariage avant le 1er janvier 2006).

Parents mariés

Les documents et actes suivants doivent être remis:

- ❖ **Acte de naissance** ou **extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois) de l'enfant
- ❖ **Passeport étranger** de l'enfant, si disponible
- ❖ Passeports des parents

Parents non mariés

Les documents et actes suivants doivent être remis:

- ❖ **Acte de naissance** ou **extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois) de l'enfant
 - Si la mère de l'enfant et le père suisse ont annoncé la naissance aux autorités cambodgiennes personnellement et au moyen de la signature / des empreintes digitales, aucune reconnaissance de paternité séparée n'est requise. Cependant, cela doit être réalisé dans les 30 jours après la naissance, sinon deux témoins sont nécessaires en plus des deux parents.
 - Sinon, un **certificat de reconnaissance de paternité**, délivré par l'autorité cambodgienne compétente (dans les villes «Sangkat» ou dans les provinces «Commune») pour le lieu d'établissement de l'acte de naissance, doit être remis.
 - Si la reconnaissance de la paternité au Cambodge n'est pas possible (par exemple, aucun parent cambodgien), le père de l'enfant doit présenter une déclaration de reconnaissance de paternité, après avoir remis tous les autres documents au Centre consulaire régional, auprès de l'office de l'état civil compétent en Suisse.
- ❖ **Passeport étranger** de l'enfant, si disponible
- ❖ **Passeport suisse** du parent suisse

Pour le parent cambodgien:

- ❖ **Passeport cambodgien**
- ❖ **Acte de naissance** ou **extrait de l'acte de naissance** (établi il y a moins de six mois)
- ❖ **Certificat de résidence** au moment de la naissance de l'enfant, établi il y a moins de six mois par l'autorité responsable («Sangkat» ou «Commune») du lieu de résidence
- ❖ **Certificat d'état civil** («célibataire», «divorcé», «veuf») au moment de la naissance de l'enfant, établi il y a moins de six mois
 - Le certificat doit être demandé personnellement auprès du «Sangkat» ou «Commune» du lieu de résidence
 - Si divorcé, en outre **jugement du divorce** ainsi que la **déclaration certifiant le caractère définitif et exécutoire** du jugement
 - Si veuf, en outre **acte de décès** de l'époux décédé
- ❖ Copie du **livret de famille** (aucune traduction nécessaire)
- ❖ Le cas échéant, **certificat de changement du nom de famille, resp. du prénom**, établi par le tribunal compétent („Phnom Penh Municipal Court“ resp. „Provincial Court“).

Embassy of Switzerland
35 North Wireless Road, (Thanon Witthayu)
Bangkok 10330

G.P.O. Box 821, Bangkok 10501

Telefon: 02 674 6900; Fax: 02 674 6901
bangkok@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/bangkok

Informations supplémentaires

Tous les documents et actes doivent être remis **en original**. Leur soumission peut avoir lieu pendant les heures d'ouverture du guichet (sans rendez-vous) soit auprès de l'[Agence consulaire à Phnom Penh](#) soit auprès du [Centre consulaire régional à Bangkok](#). Les actes établis une seule fois (p. ex. acte de naissance) seront retournés immédiatement.

Les documents en langue khmer doivent être **traduits** en français, anglais, allemand ou italien par un des bureaux de traduction suivants :

GO CO., LTD. TRANSLATION
98C rue 108, Phnom Penh
Tel. +855 12 47 65 65 ou +855 23 98 68 69
Email: go_translation@hotmail.com
Langues: en/fr/kh

PYRAMID SERVICE CO., LTD.
Phnom Penh Center, North Building, Ground Floor, Office 011, Corner of Preah Sihanouk (274) and Sothearos (3) Blvds.
Tel. +855 17 86 35 45 ou +855 23 21 75 45
Email: info@pyramidtranslate.com
Langues: en/fr/de/it/kh

CELLULE DE TRADUCTION D'URPP
1, bâtiment D de l'ILE, Université royale de Phnom Penh, Bd. de la Fédération de Russie, Phnom Penh
Tel. +855 12 78 76 65 ou +855 12 31 68 46
Email: cdtdef@gmail.com
Langues: fr/kh

FIRST-CLASS SOLUTIONS LTD.
12 Street 222, Phnom Penh
Tel. +855 23 21 41 42 ou +855 78 56 78 63
Email: fcmanagement@firstclass.com.kh
Langues: en/fr/de/it/kh

Pour la **vérification** des documents et actes cambodgiens par un **avocat** mandaté par le Centre consulaire régional à Bangkok un montant d'**au moins USD 330.00** sera facturé. Ce montant doit être payé en USD en espèces lors de la soumission des actes. Le montant exact dépend du nombre de documents et de leur lieu d'émission.

Tous les documents et actes remis seront vérifiés, légalisés et transmis par la voie officielle aux autorités compétentes pour l'enregistrement dans les registres d'état civil en Suisse. Il faut compter avec un délai d'**au moins dix semaines** jusqu'à ce que la naissance soit enregistrée. L'office de l'état civil responsable pour votre lieu d'origine peut vous fournir, après cette période, des informations sur l'état du dossier et, sur demande, émettre des attestations officielles (p. ex. confirmation de naissance).

Seulement après l'enregistrement de la naissance dans les registres d'état civil en Suisse les parents peuvent commander le passeport suisse et/ou la carte d'identité sur le site www.passeportsuisse.ch.

Si le parent suisse n'est pas inscrit auprès de cette Ambassade en tant que Suisse de l'étranger et qu'il est prévu que l'enfant vive au Cambodge, l'**annonce** de l'enfant en tant Suisse de l'étranger est nécessaire. Dans ce cas, le formulaire d'annonce (voir [site internet](#) de cette Ambassade), dûment rempli et signé par les deux parents, doit également être soumis.

L'Ambassade de Suisse et les autorités suisses compétentes se réservent le droit de demander des documents et/ou vérifications supplémentaires.

Le Centre consulaire régional à Bangkok reste volontiers à disposition pour toute question supplémentaire par courriel ou téléphone.

Bangkok, 05.10.2017